

### III. LE RÔLE DES ORGANISMES MULTILATÉRAUX DANS LES CONFLITS ISSUS DE TENSIONS SOCIÉTALES

Jusqu'à présent, les efforts déployés à l'échelle multilatérale pour promouvoir la sécurité et la paix internationales ont toujours porté essentiellement sur les conflits territoriaux, le désarmement et la limitation des armements. Il est temps désormais d'instaurer un nouvel équilibre en accordant beaucoup plus d'attention aux tensions et aux conflits issus des inégalités économiques et de la désintégration sociale, lesquelles sont surtout de nature nationale. Les organisations internationales doivent examiner de plus près les tensions internes qui menacent jusqu'à l'existence des États membres et qui mettent en péril la paix en général. Les Nations-Unies et l'Organisation des États américains pourraient, par exemple, unir leurs efforts pour anticiper les crises et favoriser un développement viable. Il conviendrait d'envisager une intervention multilatérale lorsque l'ordre public dans un pays n'est plus respecté, ce qui crée à l'intérieur de ce dernier une situation de vide en matière de sécurité et donne lieu à des violations flagrantes des droits de la personne. La Banque mondiale et le FMI ne devraient pas être les seuls responsables de l'aide au développement à un continent comme l'Afrique. Dans certains cas, les organisations régionales sont mieux placées pour intervenir dans la mesure où elles ne symbolisent pas le même type d'hégémonie que le Conseil de sécurité.

D'un point de vue théorique, on peut cerner onze catégories d'intervention des organismes multilatéraux :

1. Les pourparlers -- On peut recourir à cette solution dans la mesure où une consultation préalable peut favoriser un rapprochement des parties. Il faut veiller à ne pas dramatiser la situation ou à ne pas provoquer d'escalade. Ainsi, il est conseillé de faire appel à des "spécialistes sans influence politique, comme des universitaires".
2. La solution de fortune -- Cette technique permet à une organisation ou à un groupe de pays de fournir un certain nombre de ressources pour calmer l'un des deux adversaires en présence, ou les deux.
3. Les soins prodigués aux victimes -- Des donateurs multilatéraux ou unilatéraux viennent en aide aux victimes du conflit, à l'intérieur du pays.